

# SYLLABUS PROJET

Nom du projet :	Mémoire de Recherche appliquée			
Matière(s) liée(s) au projet	Mémoire de recherche appliquée			
Année et spécialisation(s) :	5 – toutes les spécialisations			
Enseignant :	C Platon (suivi) E Peter (coordination d'ensemble) 14 enseignants Maître de mémoire	Mail de l'enseignant :	cplaton@esgi.fr	
Type de projet :	Projet annuel	Projet de synthèse	Semaine projet	
Cocher la case	X			
Type de sujet :	Sujet imposé	Sujet à faire valider	Sujet fourni par entreprise	
Cocher la case		X		
Nombre d'étudiants par groupe :	2 Règles pour la constitution des groupes	Libre. Possible entre étudiants de spécialisations différentes.	Charge de travail estimée de 80 heures chaque étudiant :	

# Objectif du projet (à la fin du projet, les étudiants sauront réaliser un...)

Mener un travail de recherche appliquée approfondie qui :

- met en œuvre les capacités d'analyse et de réflexion acquises lors de la formation
- développe les capacités de veille technologique et d'exploitation de la littérature des sciences informatiques
- initie aux démarches de la recherche scientifique

## Objectifs pédagogiques complémentaires



### Ouvrages de Référence (livres, articles, revues, sites Web)

Bibliographie à constituer en fonction du sujet choisi

#### Sources d'information :

- Bibliothèques informatiques : Cité des Sciences et Industrie La Villette, Bibliothèque François Mitterrand
- Presse informatique française et américaine : 01 Informatique, MISC, Linux Magazine, InfoWorld, ComputerWorld...
- interviews directs (en face à face, tél ou email) ex : managers, spécialistes, consultants...

### Outils informatiques à installer

## Sujet détaillé (à fournir éventuellement pièce jointe)

Voir document joint ESGI informations mémoire.ppt

Livrables et étapes de Suivi		
Description de l'étape de	Livrable(s) à valider	
suivi		
1 - Lancement : présentation	Proposition de sujet et de binôme par mail à cplaton@esgi.fr pour le mercredi 19 juin au plus tard (utiliser le formulaire	
du projet et constitution des	en annexel)	
équipes et questions sur		
l'énoncé		
2- 8 juillet	Sujet, la problématique associée, une ébauche de plan et la liste des sources d'informations envisagées pour faire le	
Première séance avec maitre	travail de recherche	
de mémoire : validation de la		
problématique et de la		
bibliographie		
3– 24 septembre	Traitement détaillé de la problématique : version finale du plan et des sources d'informations à présenter par rapport au	
Deuxième séance avec maitre	traitement de la problématique.	



de mémoire : validation du	
plan et de la partie rédigée	
4 – 12 novembre	Un début de rédaction entre 10 et 20 pages
Troisième séance avec maitre	
de mémoire : validation de la	
partie rédigée	
5-13 janvier	Première version du mémoire
Quatrième séance avec	
maitre de mémoire :	
validation du document,	
orientation sur les	
corrections à apporter avant	
le dépôt final et consignes	
pour la soutenance du	
mémoire	
5 –17 février	2 versions imprimées et une version électronique pdf de la version finale du mémoire respectant l'ensemble des
Rendu final	consignes.
	En annexe, la charte sur le plagiat signée et la bibliographie complète.

Soutenance - 10 ou 11 mars			
Durée par groupe (questions réponses comprises)	15 minute	es présentation + 15 minutes de question	ons/réponses
Type de soutenance :	Présentation / PowerPoint	Démonstration	Autre
Cocher la(les) case(s)	X		
Audience :	A huis clos	Devant la promotion	Publique
Cocher la case			X



Annexe 1 Validation de sujet de mémoire de recherche appliquée – à remettre à Caroline Platon (cplaton@esgi.fr) pour le 19/6 au plus tard			
Binôme étudiant (préc	iser les noms, prénoms et spécial	lisations):	
Sujet proposé :			
Commentaires (ébauch	he de la problématique, des ques	stions traitées, du plan) :	
Validation ESGI Valideur :	Date validation:	Signature:	



#### ANNEXE 2 - LA CHARTE DE L'ETUDIANT : LE PLAGIAT – A REMETTRE AVEC LA VERSION FINALE IMPRIMEE DU MEMOIRE

La contrefaçon est l'appellation juridique du plagiat, sa version condamnable. A ce titre, elle constitue un délit. L'article 335-3 du Code de la propriété intellectuelle en précise la nature : il s'agit de " toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits d'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi". Elle est susceptible de donner lieu à des sanctions civiles et pénales.

Ainsi, le plagiat consiste à copier, contrefaire ou falsifier un document sujet à une évaluation et d'utiliser en tout ou partie, l'œuvre d'autrui ou des passages tirés de celle-ci, sans les identifier expressément comme citations et dans l'intention de les faire passer pour siens.

De même, lorsque vous reprenez « mot pour mot » un passage d'un auteur, il faut impérativement le signaler avec des guillemets et indiquer en bas de pages, la source ainsi que son numéro de page.

#### Sanctions disciplinaires

Le plagiat est sanctionné par :

- un 0/20 sur le dossier ou le mémoire de recherche appliquée
- le passage devant le Conseil de Discipline
- les sanctions peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive des examens
- toute récidive peut se traduire par une exclusion temporaire ou définitive de l'établissement.

#### Déclaration sur l'honneur - ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

#### A remettre complétée et signée en annexe du mémoire de recherche appliquée

Nom	Prénom	Formation

Nom du Maître de Mémoire	
Je (nous) soussigné(s) Mque le dossier ou mémoire de recherche appliquée ci-joint ne fait l'objet d'aucun plagiat. P sanctions disciplinaires qui en découlent.	

Fait à Paris, le Signatures de tous les participants au dossier ou mémoire

Précédées de la mention « lu et approuvé »